Le projet associatif, sa traduction et sa déclinaison

2305

Concevoir, formaliser et mettre en œuvre le projet associatif
Enjeux, méthodes et stratégies

En prélude à la formation

Ce module s'inscrit dans un parcours modulaire comprenant :

Module 1 Evolution et enjeux des politiques sociales nationales et européennes

Module 2 Transformation de l'offre, Identifier sa stratégie de développement pour concevoir et mettre en œuvre un modèle d'organisation (Dispositif, pôle, plateforme) : compréhension, des évolutions sociales - appropriation – traduction – enjeu politique – Modèle d'organisation – évaluation des publics

Module 3 Le projet associatif, sa traduction et sa déclinaison

Les + de la formation

Ce module s'inscrit dans le parcours prévu pour accompagner les gouvernances et dirigeances à anticiper et concevoir la politique associative et l'offre de service. Il poursuit le développement des compétences acquises lors des module 1 (Connaitre les évolutions des politiques sociales sur le plan national et sur le plan européen pour concevoir son offre) et module 2 (Comprendre les enjeux de la transformation de l'offre pour identifier et la stratégie de développement de l'association et mettre en œuvre un modèle d'organisation)

Ce module peut se réaliser en formation Intra : au siège de votre association ou sur votre structure.

PROFIL STAGIAIRE

Prérequis :

Exercer des fonctions de dirigeants associatifs (administrateurs, présidents, trésoriers) Être en fonction de directeur général ou cadre de direction Avoir une expérience de bénévole ou de dirigeant d'une personne morale à but non lucratif

Aptitudes :

Être en mesure de comprendre l'organisation d'un projet

Aucune obligation législative ou réglementaire n'oblige les associations d'action sociale et médico-sociale à se doter d'un projet associatif. Cependant les nouveaux enjeux et les mutations en cours en matière de réorganisation politique et institutionnelle invitent très fortement les associations à exprimer clairement leurs valeurs et leurs orientations stratégiques. Le projet associatif se doit d'être porté par les associés, dirigeants de droit. Car, quelle que soit la forme retenue (projet « classique », charte, déclaration d'intentions, etc.), il est le projet politique de l'association, celui qui donne le cap. Il est porteur du sens pour les établissements, les pôles, les plateformes, dans l'élaboration de leur propre projet et la formalisation de leur offre de service. Il soutient l'activité des professionnels et des bénévoles dans un contexte d'incertitude et de perte de repère sur les finalités de l'action.
Mais se doter d'un projet associatif ne s'improvise pas. Son élaboration et sa mise en œuvre reposent sur le choix d'une démarche méthodologique qui suppose qu'administrateurs, professionnels et personnes accompagnées soient associés dans un dispositif pertinent.
Ce séminaire vise à permettre aux dirigeants associatifs, qu'ils soient bénévoles ou salariés, de se doter des connaissances et des outils pour engager les démarches de conception, d'élaboration, de formalisation et de mise en œuvre de leur projet associatif ainsi que de sa future évaluation.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Identifier l'ensemble des enjeux du secteur qui rend nécessaire l'existence du projet associatif.
- Décliner les différentes composantes du projet associatif au regard des caractéristiques et des spécificités de chaque association.
- Repérer les différentes démarches de réalisation du projet associatif et de sa future évaluation.

Compétences

- Être en capacité d'identifier les enjeux du secteur qui donnent sens au projet associatif
- Être en capacité de comprendre les enjeux du projet associatif au regard des politiques sociales
- Définir les caractéristiques et spécificités de l'association
- Savoir décliner les composantes d'un projet associatif pour le mettre en oeuvre
- Définir les critères d'évaluation d'un projet associatif

PROGRAMME

Les enjeux du secteur associatif et son éventuel devenir au regard des mutations en cours :
- planification, mutualisation, groupements, fusions, absorptions
- la question des petites associations

Les différentes composantes du projet associatif :
- projet politique de transformation sociale, caractérisation de la population concernée
- les valeurs et leur traduction en termes de missions d'intérêt général et d'utilité sociale et sociétale
- organisation statutaire de l'association, rôle et fonction des différentes instances
- répartition et articulation des pouvoirs et la question de la gouvernance
- projet associatif et caractérisation de l'offre de service : projet politique et projet entrepreneurial

Les phases de réalisation :
- dispositifs d'élaboration et démarches de mise en œuvre
- travail collectif et groupe stratégique
- rôle et participation des cadres, des professionnels, des usagers et/ou de leurs représentants

L'évaluation du projet associatif

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures
inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :
Lydie AUGUSTIN
Assistante de formation Andesi sur sites
l.augustin@andesi.asso.fr

les acteurs de la compétence

S'INSCRIRE

Comment financer votre formation

Demander un devis

COÛT

1020 €

DURÉE

3 jours
21 heures

DATE(S)

9-10-11 octobre 2023

INTERVENANT.E.S

François Noble

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

✔ Présentiel ☒ Distanciel ☒ Hybride

- Exposés – Travaux de groupe – Témoignages et analyses de situations – Jeux pédagogiques – Réalisation d'un plan d'action.
- En début de formation, les participants se verront remettre le socle documentaire du formateur. Tout au long de la formation, ils bénéficieront d'une formation théorique, complétée d'analyses de cas pratiques.
- Pour conclure chaque séance, des temps d'échanges et de débat seront également organisés par les formateurs afin de répondre aux éventuelles questions restées sans réponse.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque participant. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.
En complément d'un échange intervenant-participant à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.
A six mois, le participant est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

- En Inter : Andesi
- Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.
Contact référent handicap
Isabelle CARIAT
Tél. : 01 46 71 71 71
Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Financement pour les administrateurs bénévoles
Renseignements : Formation des bénévoles

Andesi
01 46 71 71 71
info@andesi.com